

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège**

Association loi 1901

Maison des Associations

7 bis rue Saint Vincent

09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



By  **Fidu.**

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège  
Association loi 1901

Maison des Associations  
7 bis rue Saint Vincent  
09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée générale de l' Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

> Changement de méthode comptable relatif à l'entrée en vigueur du règlement ANC n° 2022-04 tel qu'exposé au paragraphe 2.1.2 de l'annexe.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*Fait à TOULOUSE, le 11 avril 2024*

**Pour @ec Audit,**  
*Stéphane KLUTSCH, Commissaire aux comptes*

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions		1.945,20	975,48	969,72	742,86
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		7.988,23	7.164,95	823,28	1.276,09
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>9.933,43</b>	<b>8.140,43</b>	<b>1.793,00</b>	<b>2.018,95</b>
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>		<b>9.933,43</b>	<b>8.140,43</b>	<b>1.793,00</b>	<b>2.018,95</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		9.099,65		9.099,65	8.277,87
Disponibilités		211.788,87		211.788,87	167.589,56
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		241,12		241,12	342,47
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>		<b>221.129,64</b>		<b>221.129,64</b>	<b>176.209,90</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>231.063,07</b>	<b>8.140,43</b>	<b>222.922,64</b>	<b>178.228,85</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>231.063,07</b>	<b>8.140,43</b>	<b>222.922,64</b>	<b>178.228,85</b>



Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
Réserves statutaires ou contractuelles			7.065,82		7.065,82
Réserves pour projet de l'entité			15.000,00		15.000,00
<b>Réserves</b>			<b>22.065,82</b>		<b>22.065,82</b>
Report à nouveau			101.522,85		82.842,79
<b>Excédent ou déficit</b>			<b>44.408,92</b>		<b>18.680,06</b>
Situation nette			167.997,59		123.588,67
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>167.997,59</b>		<b>123.588,67</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		9.500,00
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>			<b>0,00</b>		<b>9.500,00</b>
Provisions pour risques			2.220,00		0,00
Provisions pour charges			2.449,00		2.072,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>4.669,00</b>		<b>2.072,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			18.429,75		16.917,51
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			2.385,94		2.375,84
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			14.440,36		8.774,83
Produits constatés d'avance			15.000,00		15.000,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>50.256,05</b>		<b>43.068,18</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>222.922,64</b>		<b>178.228,85</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>222.922,64</b>		<b>178.228,85</b>



Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

## CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Cotisations		5.408,00		4.976,00		0,00
Ventes de biens		40,00		30,00		0,00
Ventes de prestations de services		900,00		240,00		0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>		<b>940,00</b>		<b>270,00</b>		<b>0,00</b>
Concours publics et subventions d'exploitation		5.190,00		4.370,00		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		80.948,48		57.116,28		0,00
Mécénats		2.000,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00		0,00		0,00
Ressources liés à la générosité du public		82.948,48		57.116,28		0,00
Contributions financières		35.458,28		8.899,32		0,00
<b>Produits de tiers financeurs</b>		<b>123.596,76</b>		<b>70.385,60</b>		<b>0,00</b>
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		593,21		0,00		0,00
Utilisations des fonds dédiés		9.500,00		9.638,73		0,00
Autres produits		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>		<b>140.037,97</b>		<b>85.270,33</b>		<b>0,00</b>
Achats de marchandises		190,72		19,99		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		47.822,73		35.408,94		0,00
Aides financières		27.023,52		12.119,41		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		215,00		205,00		0,00
Salaires & traitements		14.088,82		13.395,45		0,00
Charges sociales		1.342,58		1.227,92		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		3.179,49		1.156,98		0,00
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		4.035,73		4.321,11		0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>		<b>97.898,59</b>		<b>67.854,80</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>42.139,38</b>		<b>17.415,53</b>		<b>0,00</b>
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		2.054,49		235,19		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00		0,00		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>		<b>2.054,49</b>		<b>235,19</b>		<b>0,00</b>
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2.054,49</b>		<b>235,19</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>44.193,87</b>		<b>17.650,72</b>		<b>0,00</b>
Produits excep s/opérations de gestion (1)		543,03		1.031,07		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>		<b>543,03</b>		<b>1.031,07</b>		<b>0,00</b>
Charges excep sur opérations de gestion (2)		327,98		1,73		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot excec amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>		<b>327,98</b>		<b>1,73</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>215,05</b>		<b>1.029,34</b>		<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>142.635,49</b>		<b>86.536,59</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>- 98.226,57</b>		<b>- 67.856,53</b>		<b>0,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>44.408,92</b>		<b>18.680,06</b>		<b>0,00</b>
Dons en nature		7.626,00		6.742,00		0,00
Prestations en nature		240,00		820,00		0,00



Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

**CPTÉ RESULTAT**

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Bénévolat			17.245,96		12.631,89	0,00
Contributions volontaires en nature			25.111,96		20.193,89	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			7.626,00		6.742,00	0,00
Personnel bénévole			17.245,96		12.631,89	0,00
Prestations en nature			-240,00		-820,00	0,00
Charges contributions volont. en nature			25.111,96		20.193,89	0,00







**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**



# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence .....</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>7</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut) .....</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé .....</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements .....</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières .....</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023 .....</i>	8
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances .....</i>	9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	9
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>	10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	11
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	11
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	12
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	13
3.2.4.1	<i>Tableau de variation .....</i>	13
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	13
3.2.5	<i>Dettes.....</i>	13
3.2.5.1	<i>Etat des échéances .....</i>	13
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) .....</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	14
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>15</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	16
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie .....</i>	16
4.2.1.2	<i>Dons manuels et dons étrangers .....</i>	16
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) .....</i>	17
4.2.1.4	<i>Mécénat.....</i>	17
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....</i>	17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	17
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises .....</i>	17
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	18
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics .....</i>	18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations .....</i>	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés .....</i>	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	19
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges .....</i>	19



4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	20
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	21
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	21
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	24
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	24
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	27
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	27
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>28</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	28
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	28
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	28
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	28
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	29
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	29
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	29



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :



- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Legs M. COSTES : reversement par le Bureau National de la Ligue à hauteur de 50 % des fonds encaissés (après déduction des frais de gestion) soit 18 K€.

Événements postérieurs à la clôture :  
Néant



## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08 et n°2022-04

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 468		3 535	9 933
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>13 468</b>	<b>0</b>	<b>3 535</b>	<b>9 933</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>3 535</b>
→ Fichier 1475		900
→ Vidéoprojecteur		2 390
→ Fichier S		245
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3 535</b>



### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Régularisation	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles					
Amort.Immobilisations corporelles	11 449	582	356	3 535	8 140
Amort.Immobilisations financières					
<b>Total</b>	<b>11 449</b>	<b>582</b>	<b>356</b>	<b>3 535</b>	<b>8 140</b>

La régularisation concerne le changement de durée d'amortissement appliqué sur la Climatisation qui est passé de 10 ans à 15 ans.

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements



Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Néant

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Néant



### 3.1.7 Stocks

Néant

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	9 100	9 100	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	241	241	
<b>Total</b>	<b>9 341</b>	<b>9 341</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	133 395	
Livrets et comptes épargne	78 394	2 054
Comptes à terme	0	
<b>Total</b>	<b>211 789</b>	<b>2 054</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Subvention		400
→ Produits à recevoir : Kiabi	5 157	
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>5 157</b>	<b>400</b>



### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Assurance	241	342
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>241</b>	<b>342</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires	7 066							7 066
→ Fonds de réserve générale	15 000							15 000
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>	82 842	18 680	18 680					101 522
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	18 680	-18 680	-18 680	44 409	44 409			44 409
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>123 588</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 409</b>	<b>44 409</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>167 997</b>



### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>84 000</b>	<b>9 500</b>	<b>0</b>	<b>9 500</b>	<b>0</b>
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs Carol	2017	84 000	9 500		9 500	0
→ ...						
Sous-Total "Legs"		84 000	9 500	0	9 500	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>84 000</b>	<b>9 500</b>	<b>0</b>	<b>9 500</b>	<b>0</b>



### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques		2 220		2 220
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	2 072	377		2 449
→				
<b>Total</b>	<b>2 072</b>	<b>2 597</b>	<b>0</b>	<b>4 669</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 430	18 430		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 386	2 386		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	14 440	14 440		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
	0			
<b>Total</b>	<b>50 256</b>	<b>50 256</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	0	0
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>2 386</b>	<b>2 376</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	279	454
→ Caisse de retraite	62	102
→ Caisse de prévoyance	39	48
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 832	1 622
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	174	150
→ Prélèvement à la source		
<b>Total</b>	<b>2 386</b>	<b>2 376</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>13 574</b>	<b>11 729</b>
→ AEC	3 419	2 136
→ Siège	9 631	9 368
→ La poste	80	74
→ Ricoh		6
→ Art-Thérapie		145
→ Sports pour tous	444	
→		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>16 348</b>	<b>10 439</b>
→ Mission Sociale	2 099	1 462
→ Recherche	12 028	7 000
→ Formation professionnelle	215	205
→ Congés payés	2 006	1 772
...		
<b>Total</b>	<b>29 922</b>	<b>22 168</b>



### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

18/03/2024 - 09:02

009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	50 784,07	50 784,07	24 925,06	24 096,18	24 096,18
1.1 Réalisées en France	50 784,07	50 784,07	24 925,06	24 096,18	24 096,18
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	34 325,07	34 325,07	17 925,06	17 096,18	17 096,18
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	16 459,00	16 459,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	22 900,58	20 822,84	15 720,60	15 720,60	15 720,60
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	22 900,58	20 822,84	15 720,60	15 720,60	15 720,60
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	21 944,92	16 426,94	26 730,87	22 359,14	22 359,14
3.1 Frais d'information et de communication			248,44	248,44	248,44
3.2 Frais de fonctionnement	20 793,49	15 603,49	25 713,36	21 343,36	21 343,36
3.3 Autres charges	1 151,43	823,45	769,07	767,34	767,34
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	2 597,00	2 597,00	480,00	480,00	480,00
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>					
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>	98 226,57	90 630,85	67 856,53	62 655,92	62 655,92
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	44 408,92		18 680,06		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	6 064,93	6 064,93	3 569,73	3 569,73	3 569,73
Réalisées en France	6 064,93	6 064,93	3 569,73	3 569,73	3 569,73
Réalisées à l'étranger					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	3 423,68	3 423,68	2 727,90	2 727,90	2 727,90
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	15 623,35	15 623,35	13 896,26	13 896,26	13 896,26
<b>TOTAL</b>	25 111,96	25 111,96	20 193,89	20 193,89	20 193,89

18/03/2024 - 09:02

009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2023		Décembre 2022	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-118 550,25	-118 550,25	-62 357,47	-62 357,47	-62 357,47
1.1 Cotisations sans contrepartie	-5 408,00	-5 408,00	-4 976,00	-4 976,00	-4 976,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-82 948,48	-82 948,48	-57 116,28	-57 116,28	-57 116,28
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-30 193,77	-30 193,77	-265,19	-265,19	-265,19
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-9 038,70		-10 170,39		-10 170,39
2.1 Cotisations avec contrepartie			-240,00		-240,00
2.2 Parrainage des entreprises			-8 899,32		-8 899,32
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-8 259,00		-1 031,07		-1 031,07
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-779,70		-4 370,00		-4 370,00
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-5 190,00				
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	-356,54	-356,54			
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	-9 500,00	-9 500,00	-9 638,73	-7 000,00	-7 000,00
<b>TOTAL</b>	-142 635,49	-128 406,79	-86 536,59	-69 357,47	-69 357,47



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-25 111,96	-25 111,96	-20 193,89	-20 193,89	-20 193,89
Bénévolat	-17 245,96	-17 245,96	-12 631,89	-12 631,89	-12 631,89
Prestations en nature	-240,00	-240,00	-820,00	-820,00	-820,00
Dons en nature	-7 626,00	-7 626,00	-6 742,00	-6 742,00	-6 742,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>	-25 111,96	-25 111,96	-20 193,89	-20 193,89	-20 193,89

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €



Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité



#### **4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie**

Néant

#### **4.2.1.4 Mécénat**

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### **4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Quote part de générosité reçues d'autres entités	27 199	
→ Prestation et autres ventes	900	
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Vente	40	30
→ Intérêts Livret A	2 055	235
<b>Total</b>	<b>30 194</b>	<b>265</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

##### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.



#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :



Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Subventions des collectivités locales	5 190	4 370
→ Transfert de charges	237	0
→ Produits exceptionnels	543	1 031
→ Contribution financière sans contrepartie	8 259	8 899
→ Parrainage		240
→ Utilisation des fonds dédiés antérieurs		2 639
<b>Total</b>	<b>14 229</b>	<b>17 179</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		2 639
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	9 500	7 000
<b>Total</b>	<b>9 500</b>	<b>9 639</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie avec une clé de répartition concernant les frais postaux (80% pour l'affranchissement des reçus fiscaux et 20% pour les frais d'affranchissement fonctionnels). Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			100	100
Assurance			100	100
Electricité et eau				0
Téléphone			100	100
Affranchissement		80	20	100
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>320</b>	<b>400</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition (PV du CA du 26/01/2023).

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	30	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	10	
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	60	100
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	30 341	15 158
Actions d'information, prévention,dépistage	2 693	1 350
Actions de formation	40	43
Actions de recherche	1 130	1 210
Actions autres	121	164
<b>Total</b>	<b>34 325</b>	<b>17 925</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	16 459	7 000
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>16 459</b>	<b>7 000</b>



### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	0	248
Frais de gestion	19 489	24 333
Formation Administrative	0	8
Impôts et taxes	215	205
Cotisation Statutaire	1 090	1 167
Charges financière	241	90
Dotations aux amortissements	582	677
Charges exeptionnelles	328	2
<b>Total</b>	<b>21 945</b>	<b>26 730</b>



#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	17 246	12 632
Prestation	Tarif négocié	240	820
Mise à disposition de locaux	évaluation moyenne tarif location en Ariège au m2	7 626	6 742
<b>Total</b>		<b>25 112</b>	<b>20 194</b>



Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	191										191
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	15 362				16 764		15 696				47 822
Aides financières	10 514	16 459			50						27 023
Impôts, taxes et versement assimilés							215				215
Salaires et traitements	5 551				4 858		3 680				14 089
Charges sociales	527				462		354				1 343
Dotations aux amortissements et dépréciations							582	2 597			3 179
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	2 179				767						2 946
Charges financières							1 090				1 090
Charges exceptionnelles							328				328
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
<b>TOTAL</b>	<b>34 324</b>	<b>16 459</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 901</b>	<b>0</b>	<b>21 945</b>	<b>2 597</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>98 226</b>



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				7 626	7 626
Prestations de services				240	240
Personnel bénévole	6 065		3 424	7 757	17 246
<b>TOTAL</b>	<b>6 065</b>	<b>0</b>	<b>3 424</b>	<b>15 623</b>	<b>25 112</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes	4 559
Autres missions	
<b>Total</b>	<b>4 559</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Clôture dossier Apm	532
→ Arrondis Urssaf	11
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>543</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Régularisation des dons	220
→ Annulation chèque Service Civique	108
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>328</b>





## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

18/03/2024 - 09:02

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE EMPLOIS PAR DESTINATION CER	Décembre 2023 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Décembre 2022 TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>50 784,07</b>	<b>24 096,18</b>
1.1 Réalisées en France		50 784,07	24 096,18
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		34 325,07	17 096,18
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		30 340,42	15 157,51
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		2 693,22	521,17
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		40,36	43,21
Actions de société et politique de santé		121,07	164,38
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 130,00	1 209,91
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		16 459,00	7 000,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		16 459,00	7 000,00
<i>Programmes nationaux</i>		6 459,00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		10 000,00	7 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>20 822,84</b>	<b>15 720,60</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		20 822,84	15 720,60
Frais d'appel de dons		14 368,40	13 284,22
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		6 454,44	1 842,81
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			593,57
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>16 426,94</b>	<b>22 359,14</b>
3.1 Frais d'information et de communication			248,44
Frais d'information et de communication externe			248,44
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		15 603,49	21 343,36
Frais de gestion		14 298,84	19 963,22
Formation administrative			8,44
Impôts et taxes		215,00	205,00
Cotisation statutaire 10%		1 089,65	1 166,70
3.3 Autres charges		823,45	767,34
Charges financières		240,96	90,36
Dotations aux amortissements		582,49	676,98
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>88 033,85</b>	<b>62 175,92</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 597,00</b>	<b>480,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>37 775,94</b>	<b>6 701,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>128 406,79</b>	<b>69 357,47</b>



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 064,93</b>	<b>3 569,73</b>
<i>Réalisées en France</i>	6 064,93	3 569,73
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 423,68</b>	<b>2 727,90</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 623,35</b>	<b>13 896,26</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 111,96</b>	<b>20 193,89</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	-7 000,00	
=- Utilisation	9 500,00	7 000,00
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-16 500,00	-7 000,00

09/04/2024 - 10:06

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2023	Décembre 2022
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-118 550,25</b>	<b>-62 357,47</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 408,00	-4 976,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-82 948,48	-57 116,28
Dons manuels non affectés		-70 558,81	-51 374,31
Dons manuels affectés		-10 389,67	-5 741,97
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-30 193,77	-265,19
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-40,00	-30,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-900,00	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-2 054,49	-235,19
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-27 199,28	
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-356,54</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-9 500,00</b>	<b>-7 000,00</b>
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-9 500,00	-7 000,00
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-128 406,79</b>	<b>-69 357,47</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-128 406,79</b>	<b>-69 357,47</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	98 211,39	90 832,86
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	37 775,94	6 701,55
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	582,49	676,98
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	136 569,82	98 211,39

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat	-17 245,96	-12 631,89
Prestations en nature	-240,00	-820,00
Dons en nature	-7 626,00	-6 742,00
<b>TOTAL</b>	<b>-25 111,96</b>	<b>-20 193,89</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	climatisation ordinateur portable	1 945				130	130
2017		200				0	0
2018							
2019							
2020	Pc Dell Optiplex + écran	1 392			1 392	0	0
2021	Scanner + Portable						
2022	Lenovo	1 359			1 359	452	452
2023							
<b>Total</b>							<b>582</b>



Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Néant

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>	<b>12</b>			<b>0</b>
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>	<b>5</b>	<b>415</b>	<b>0,25</b>	<b>7 204</b>
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>16</b>	<b>579</b>	<b>0,35</b>	<b>10 042</b>
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>994</b>	<b>0,60</b>	<b>17 246</b>



(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	977	0,54
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>977</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions ... ... ...	Frais de transport et hébergement Restauration ... ... ...	
<b>Total</b>		<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **676** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

